

Directeur(trice) de l'Aract Occitanie - Délégué(e) régional(e) de l'Anact

L'Aract (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) Occitanie est une association loi 1901, dont le Conseil d'Administration comporte à parité des représentants des Organisations Syndicales d'employeurs et de salariés.

Dans un contexte national marqué par l'engagement de réflexions visant à réformer le système de santé au travail et plus spécifiquement le « schéma des relations financières et juridiques entre l'Anact et les Aract », l'Aract Occitanie est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes répartie sur deux sites Montpellier et Toulouse. Elle fait partie du réseau Anact-Aract. L'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) est un établissement public sous tutelle du Ministère en charge du Travail, qui assure la coordination et le pilotage du réseau.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées l'Aract conduit des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment les facteurs organisationnels et les relations professionnelles, en vue de leur amélioration. Les activités conduites par l'Aract dans le champ de l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail contribuent, notamment, à l'accès et au maintien en emploi durable des travailleurs, au développement de leurs connaissances et compétences tout au long de leur vie professionnelle et à l'égalité professionnelle. Les actions de l'Aract visent l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail facteur de santé pour les salariés, les entreprises et les organisations. Pour cela elle développe des approches allant de l'expérimentation à la production d'outils et de méthodes transférables.

Le(la) directeur(trice) de l'Aract est aussi le(la) délégué(e) régional(e) de l'Anact.

Le rôle du (de la) directeur(trice)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, représenté par sa Présidente à laquelle il/elle rend compte, il/elle est responsable :

- De la présentation au Conseil d'Administration et au Comité d'Orientation d'un programme d'activité, dans le respect des engagements contractuels pris vis-à-vis des partenaires financeurs : Ministère du travail (Dreets), Conseil Régional, Anact, FSE ...
- De la réalisation du programme d'activité retenu par le CA ;
- De la supervision technique du contenu de l'activité ;
- De l'exécution d'un budget annuel d'environ 1,5 Millions d'euros ;
- Du développement de nouveaux partenariats
- Du management d'une équipe de 15 personnes, 2 assistantes, 2 chargés d'information et communication, 10 chargés de missions - cadres autonomes, professionnels de l'intervention en entreprise et de la communication ;
- De la représentation de l'organisme auprès des différents partenaires régionaux ;
- De la recherche et du développement des financements ;
- De la représentation de l'Anact en Région Occitanie ;
- De la contribution de l'Aract Occitanie à la vie du réseau Anact - Aract, dans un contexte permanent d'évolution et pour répondre aux enjeux de demain (développement de la mutualisation, partenariats avec d'autres réseaux, évolution des logiques contractuelles...).

Le profil recherché

- Connaissances fondamentales dans l'une des disciplines suivantes : sciences humaines et sociales, ressources humaines, sciences de l'ingénieur, sciences économiques ou de gestion... Formation supérieure (niveau bac + 5) ;
- Expérience de l'analyse stratégique et de la gestion d'une organisation ;
- Expérience du management de cadres autonomes ;
- Expérience des relations sociales et de la négociation, ainsi qu'une bonne connaissance des partenaires régionaux ;
- Expérience des relations avec les partenaires sociaux notamment dans le cadre d'une gouvernance paritaire ;
- Expérience des relations avec les réseaux institutionnels (État, Région, collectivités territoriales, branches et organismes professionnels, CARSAT, services de santé au travail, organismes de recherche et de conseil, OPCA, réseaux d'innovation...).

Quelques compétences essentielles

- Capacité à mener des projets et développer des partenariats diversifiés ;
- Capacité de médiation sociale, d'écoute, de compréhension des enjeux et des jeux d'acteurs ;
- Pratique du fonctionnement en réseaux régionaux et nationaux. Savoir s'inscrire dans une logique réseau nationale : avoir connu et travaillé dans des réseaux - comprendre les processus de mutualisation - comprendre les enjeux stratégiques d'un réseau - comprendre les enjeux des valeurs collectives ;
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs et logiques : associations - gouvernances / Financeurs / Représentants de l'Etat au plus haut niveau dans le cadre de partenariats / acteurs privés-publics ...
- Capacité à comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'Etat (national/local) ainsi que les implications et les finalités d'une mission de service public ;
- Capacité à comprendre l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Capacité de gestion d'une structure fonctionnant principalement sur des fonds publics, pouvant comprendre du FSE ;
- Capacité à développer un management participatif dans un fonctionnement d'équipe privilégiant le dialogue, l'engagement, la responsabilisation de chacun et le développement continu des compétences ;
- Capacité rédactionnelle et à l'expression orale.

Contrat de travail et rémunération

- Poste en CDI, période d'essai de 4 mois, renouvelable une fois pour une durée de 3 mois ;
- Convention collective SYNTEC, statut cadre ;
- Rémunération forfaitaire annuelle brute comprise entre 58 K€ et 65 K€ selon expérience ;
- Le poste est basé à Toulouse avec déplacements fréquents à Montpellier et dans toute la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, et pour de réunions périodiques à Lyon, Paris et dans les autres entités du Réseau Anact-Aract
- Le poste est à pourvoir au 1^{er} décembre 2021

Merci d'adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) par mail à l'adresse suivante : f.dumalin@anact.fr - La **date limite** de réception des candidatures est fixée au **30 juin 2021**.